

VILLE D'ESSEY-LÈS-NANCY

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Séance du 19 février 2024

OBJET :

Convention d'hébergement des élèves des écoles publiques d'Essey-lès-Nancy au collège Émile Gallé

Rapporteur : M. LAURENT
Délibération n°4

EXPOSÉ DES MOTIFS

Lors de sa séance du 30 mai 2023, le conseil municipal a approuvé la convention de délégation des accueils périscolaire, extrascolaire et des jeunes avec l'association Léo Lagrange Centre Est, et donc en l'occurrence le service public de restauration scolaire.

Auparavant s'agissant d'un marché public, il appartenait au maire dans le cadre de ses délégations de compétences accordées par le conseil municipal de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement du marché public de restauration scolaire dès lors que les crédits étaient inscrits au budget.

D'une part, la commune avait négocié des tarifs plus avantageux en contrepartie de l'assistance logistique de deux agents communaux pour effectuer des tâches au sein de la cuisine et du réfectoire en faveur des enfants de nos écoles.

Tarifs du repas année 2023

Demi-pensionnaires	3,48€
Accompagnateurs	4,26€

C'est sur la base de ces tarifs qu'il a été établi notamment les modalités de détermination de la valeur estimée du service de restauration scolaire dans le cadre du contrat de délégation de service public.

D'autre part, le Conseil départemental de Meurthe-et-Moselle a proposé une faible revalorisation de ces tarifs malgré la forte inflation constatée, mais à la condition que la commune poursuive la mobilisation de deux agents communaux pour effectuer des tâches au sein de la cuisine et du réfectoire comme suit pour l'année civile 2024 :

Tarifs du repas année 2024

Demi-pensionnaires	3,50 €
Accompagnateurs	4,60 €

Cette nouvelle convention d'hébergement des élèves des écoles publiques d'Essey-lès-Nancy au collège Émile Gallé proposée par le conseil départemental de Meurthe-et-Moselle ne s'apparente donc plus à un marché public relevant des compétences du maire mais à une convention de mise à disposition de personnel relevant exclusivement de l'approbation du conseil municipal.

Afin de maintenir des tarifs de repas avantageux et de ne pas bouleverser l'équilibre des conditions financières acceptées lors de la mise en place de la délégation de service public, il est envisagé de maintenir l'assistance logistique de nos agents communaux et d'accepter la convention d'hébergement des élèves des écoles publiques d'Essey-lès-Nancy au collège Émile Gallé proposée par le conseil départemental de Meurthe-et-Moselle.

PROPOSITIONS

Il est proposé aux membres du Conseil Municipal de bien vouloir :

- Approuver le projet de convention d'hébergement des élèves des écoles publiques d'Essey-lès-Nancy au collège Émile Gallé joint à la présente,
- Autoriser Monsieur le Maire à signer la convention et toute pièce s'y rapportant.

DÉLIBÉRATION

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité les propositions ci-dessus.

Transmis et reçu à la Préfecture de Meurthe-et-Moselle, le 22 février 2024.

Pour extrait

La secrétaire de séance,



Nadine CADET



Le Maire,



Michel BREUILLE

VILLE D'ESSEY-LES-NANCY

**DEPARTEMENT DE MEURTHE ET MOSELLE
ARRONDISSEMENT DE NANCY
CANTON DE SAINT-MAX**

CONSEIL MUNICIPAL DU 19 FEVRIER 2024

tenu sous la présidence de
Michel BREUILLE - Maire

- Nombre de Conseillers en exercice :	29
- Nombre de présents :	23
- Nombre de votants :	26
- Convocation du Conseil municipal le :	9 février 2024
- Convocation distribuée le :	9 février 2024
- Affichage de la liste des délibérations le :	23 février 2024
- Affichage du procès-verbal le :	29 mars 2024

PRÉSENTS

- M. LAURENT, MME CADET, M. THOUVENIN, MME DEVOUGE, M. VOGIN, Mme Monika POYDENOT, M. ROSSIGNON, MME DROUVILLE, Adjoints.
- M. BRUNE, M. SAPIRSTEIN, MME LOZINGUEZ, M. BOURGUIGNON, Aïcha MENZRI, MME BLONDELET, M. VOIDIER, MME MALARY, M. GONCALVÈS, M. PERRI, MME CHOPIN-RENAULD, M. KATZ, M. CHEVARDÉ, M. RIFF, Conseillers municipaux.

POUVOIRS

- Mme Brigitte SCHINDLER à Mme Monika POYDENOT
- Mme Marjorie HOUSSIN à M. Gilles BOURGUIGNON
- M. Gabriel HOFFER à Mme Nadine CADET

EXCUSÉ

- M. Mallory KOENIG

ABSENTS

- Mme Gaëlle BARDOUL
- M. Kamal EL JAOUHARI

SECRÉTAIRE DE SEANCE

- Mme Nadine CADET

Pour extrait

La secrétaire de séance,



Nadine CADET



Le Maire,



Michel BREUILLE